

# uni

Les révolutionnaires sont finalement devenus les plus arriérés de tous les Occidentaux sans cesser d'être les plus perturbateurs.

Auguste Comte

Rédacteur :  
**Paul-Eugène Rochat**  
7, ch. de Grande-Rive  
Lausanne

Dépot Légal  
Bib. Cantonale et Univers.  
Palais de Rumine  
Lausanne

28 10815

Administration  
**Jean-Ph. Chenux**  
1004, av. Edouard-Rod  
Lausanne

# action

abonnement annuel : Fr. 3.—

Mensuel

CCP. II 224 94 Lausanne

## L'indispensable représentativité

Il nous serait évidemment facile de faire remarquer à nos distingués syndicalistes de l'AGE que si l'on s'était un peu moins occupé de l'armement unique, de la personne humaine des couples, ou de la politique intérieure suisse, le problème du logement aurait été plus avancé. Il nous serait non moins facile d'attirer leur bienveillante attention sur le fait que nous avons ici une fois de plus souligné que les dirigeants de l'AGE devaient s'occuper des problèmes des étudiants lausannois — ce pour quoi ils ont été élus — et non d'autres choses.

Il reste à espérer qu'ils vont s'y mettre que le temps perdu et la situation en est pour une bonne partie la conséquence les incitera à se mêler de ce qui les regarde. Les soins des étudiants lausannois suffisent amplement à occuper leurs représentants. Lorsque ces messieurs feront leur travail — ce qui est le cas présentement — ils nous trouveront toujours de leur côté pour mener une campagne d'information sur la situation du logement ou tout autre problème intéressant les étudiants. UNIAC est très lu. lettres — y compris quelques-unes des lettres — que nous recevons le démentent.

Un peu de statistiques d'abord. Selon l'enquête de l'Office social romand de l'UNES faite en 1959, 34% seulement des étudiants vivent chez leurs parents; et presque la moitié hors de Lausanne. Le 64% vit soit en chambre (30%), soit en pension, soit en appartement. Près de la moitié de ces derniers habitent à plus de 20 minutes de l'université. Quant au budget: la même enquête révèle qu'en 1959, plus de la moitié des étudiants consacrait plus de 70 francs à leur loyer. Actuellement il pourrait doubler ce chiffre ou peu

s'en faut. Encore les étudiants ne peuvent-ils pas travailler dans les meilleures conditions: bibliothèques et laboratoires trop petits et logements souvent mal adaptés.

QUELLES sont les solutions qui ont été proposées? Primo: la « cité universitaire»; la pire des solutions. Elle risque de faire des étudiants une caste fermée et animée par l'instinct grégaire. C'est aussi celle qui semblait la plus facile, les terrains ne manquent pas (EPUL, colline de la Cité, terrain de César-Roux). Secundo: réserve d'appartements et de chambres dans les immeubles nouvellement construits ou construire des immeubles dispersés. Solution qui a notre préférence. Elle faciliterait les contacts entre les étudiants et l'extérieur et n'empêcherait nullement la création d'une coopérative estudiantine du logement, ce dont il est question ces temps-ci.

CETTE coopérative pourrait, croyons-nous, se composer des associations et des autorités désireuses d'aider à résoudre le problème du logement des étudiants. Les groupements acquerraient des parts de coopérateurs qui représenteraient, par exemple, l'installation complète d'un étudiant et une somme à titre de sûreté financière pour faciliter le départ de l'entreprise. Dès lors, ils pourraient disposer, pour la valeur de cette part, de logements qu'ils mettraient — par location ou vente — à la disposition des étudiants qui feraient partie de la société.

CE qui parle, en outre, en faveur du projet que nous soutenons, c'est que les Chambres fédérales délibèrent sur le projet de loi sur la propriété par étage. Dès lors, rien n'empêcherait cette coopérative d'acheter des étages dans

des immeubles à construire, de façon à les réserver aux étudiants. Ce qui aurait l'avantage, remarquons-le en passant, de faire profiter les étudiants des installations collectives prévues pour les immeubles (buanderies, etc.).

IL faut bien reconnaître que le gouvernement n'a quasiment rien fait jusqu'à ce jour. Certes, la coopérative estudiantine n'est qu'une solution provisoire. Le problème particulier du logement des étudiants ne sera résolu qu'avec une solution générale donnée au problème de l'habitation (cf. UNIAC N° 3, article de J.-P. Moser). Mais le gouvernement doit prendre au sérieux les représentants des étudiants. Bien entendu, ceux-ci ne pourront être pris au sérieux que s'ils sont les représentants de tous les étudiants et non d'une fraction de ceux-ci. Ils devront donc avoir une activité purement syndicale et s'abstenir de toute prise de position politique qui forcerait inmanquablement nombre d'étudiants à cesser de les soutenir et les épauler. Les autorités seraient alors en droit de leur dire: Vous n'êtes pas représentatifs. Ce qui fait la force de l'AGE, c'est précisément — l'inscription étant obligatoire — qu'elle représente la totalité des étudiants. Il serait grotesque de se priver de cette force et de cette unité au profit des Zoulous (qui ne s'en porteraient pas mieux) ou de Nikita Krouchtchev.

L'ACTIVITÉ de l'AGE doit donc rester strictement apolitique, ainsi que nous n'avons cessé de le répéter, pas en vain semble-t-il. Contrairement à ce que prétendent certains enfiévrés du marxisme, c'est le seul moyen pour elle d'être efficace et d'avoir une position solide face à l'extérieur et, en particulier, aux autorités.

UNIAC

Nos amis de la Fédération nationale des étudiants de France (qui bat à plate couture les anthrococoides de l'UNEF), nous ont transmis un dossier sur la liaison entre l'UNIVERSITÉ et l'industrie, qui donne des solutions apportées ou prévues à un problème important. Il s'agit du compte rendu de deux journées d'études, les 17 et 18 novembre 1961, à Nantes. Assistaient à ces journées un grand nombre d'étudiants, de professeurs, de personnalités de l'industrie ; citons MM. Llapasset et Provost, alors président et vice-président de la FNEF, Autheil, vice-président technique de l'UNEF, Roy, président de l'AGE de Nantes.

## Le problème :

Au cours de ses études, l'étudiant ne trouve pas de solution à la préoccupation majeure qu'est *pour lui ce qu'il deviendra plus tard*. Dans la plupart des cas, il ne sait pas dans quel genre d'entreprise il sera appelé à travailler, bien plus, il n'a aucune idée de ce qu'est la vie de l'entreprise. Aussi les désillusions sont cruelles lorsque l'étudiant doit prendre place dans la vie active à laquelle ses études ne l'ont pas toujours destiné.

## Les solutions :

On voit que le tout est une question d'information, tant théorique que pratique. Pour assurer cette information, des mesures ont déjà été prises, à Paris, à Nantes.

*Paris* : C'est le Centre régional des œuvres universitaires qui les a prises ; son but : sortir les étudiants de leur spécialisation. Il s'adresse aux étudiants de droit, science, médecine, pharmacie, beaux-arts, arts décoratifs, pour leur donner des vues sur l'industrie. Il procède par des conférences sous la présidence d'un professeur, des responsables d'industrie (par ex. aéronautique ou pétrolière). Ils venaient parler de leurs problèmes devant un auditoire de plusieurs centaines d'étudiants, à la suite de quoi pas mal d'étudiants de facultés ont modifié le programme de leur licence. Des visites « touristiques » d'usines ont suivi assez superficielles. Puis il a organisé des visites-rencontres.

Un petit nombre d'étudiants se documentaient, au préalable, sur un problème précis, soit sous la direction d'un animateur, soit sous celle d'un cadre qualifié, délégué par l'entreprise. La visite du secteur déterminé de l'entreprise avait lieu ensuite sous la conduite des cadres de l'entreprise.

Des stages ont suivi, qui sont particuliers, et existent sous deux formes :

1. Stage d'exécution : on embauche un étudiant comme employé spécialisé (remarquons que ce sont des étudiants de facultés — droit, lettres, médecine, par exemple — et non d'écoles). Il y reste un mois, en moyenne, à faire les travaux d'exécution les plus humbles, qu'il ne fera plus quand il sera un cadre, mais qu'il lui faut connaître. La difficulté est que l'entreprise ignore à l'avance quels seront ses besoins au moment où l'étudiant sera libre (savoir en mars-avril, ou en été).

2. Stages de préparation professionnelle : Des chiffres ? 867 inscrits en 1957-1958, 2371 en 1958-1959. Et ça continue.

*Nantes* : De nombreux professeurs sont des cadres (directeurs ou ingénieurs) d'industries ou d'administrations régionales. Ces professeurs sont chargés des cours techniques, tels que législation du travail, organisation et gestion des entreprises, résistance des matériaux, etc.

Certains travaux effectués à l'Ecole nationale supérieure de mécanique, au sein du Centre de recherche qui y est attaché, sont réalisés pour l'industrie ou l'économie en général.

Nous pensons là, en particulier, au centre de calcul scientifique automatique fonctionnant au sein de l'Ecole.

Des visites d'usines, de chantiers, des conférences, sont organisées au cours de l'année scolaire.

Enfin, tous les élèves effectuent des stages d'études ou de perfectionnement allant de un à six mois, suivant leur section.

## Les solutions futures :

### *Des centres d'information.*

La première tâche du service d'accueil d'une association de liaison étudiant-entreprise est de fournir aux étudiants une information leur permettant de préciser leur demande, en fonction des possibilités offertes par les entreprises, et du but qu'ils recherchent en désirant effectuer un stage. La deuxième phase du service d'accueil est de permettre à l'étudiant dans la mesure du possible, soit de participer à des activités de contact au cours de l'année scolaire, ayant pour but la préparation du stage et une meilleure connaissance du milieu du travail, soit de connaître les problèmes que posera son adaptation ultérieure à la vie active par un examen psycho-physiologique.

### *Des conférences.*

Il existe à la Faculté des lettres de Paris des conférences pour les étudiants des Lettres qui sont intéressés par les problèmes économiques et par les problèmes de gestion de l'entreprise,

où tous les quinze jours des hommes d'affaires viennent faire part de leurs expériences, de leurs connaissances, de leurs problèmes financiers ou commerciaux ou même industriels.

### *La recherche.*

L'Université possède, par définition, la « connaissance », dans un grand nombre de domaines, en particulier dans tous les domaines, et l'industriel doit pouvoir normalement se tourner vers elle dès qu'il a des problèmes très spéciaux, des problèmes de recherches, des problèmes de mesure, délicats, très fins (mesures électriques, mesures par interférences, mesures technologiques). L'industriel lui-même peut être dépassé parce qu'il n'a pas les cadres pour le faire. L'Université possède, avec les laboratoires correspondants, et les équipes de recherche correspondantes.

La présence de l'Ecole nationale supérieure de mécanique met en évidence, non pas quotidiennement, mais de nombreuses fois dans l'année, des industriels nantais de la mécanique d'autres industriels du département de la région avec l'Ecole, pour résoudre des problèmes variés. Le fait même d'avoir un centre de calcul automatique à l'Ecole a permis de résoudre en un temps extrêmement court des problèmes qu'il fallait autrefois résoudre à la main, extrêmement complexes, qui demandaient non seulement des demandeurs, des calculateurs, mais en des ingénieurs. Il y a donc là l'apport encore faut-il que l'Université le fasse connaître, qu'elle donne ses moyens, qu'elle dise ce qu'elle est capable de faire, qu'elle le fasse savoir, et qu'elle dise « J'ai les moyens de le faire ».

### *Des stages.*

Qu'on puisse organiser pour les étudiants premièrement une instruction préliminaire. L'instruction préliminaire, c'est ce que nous appelons les visites-rencontres, ce sont des petites équipes d'étudiants, huit à dix, qui vont dans l'entreprise pour être informés par un cadre sur un des problèmes de l'entreprise. La difficulté, c'est de faire rencontrer aux entreprises ce que nous pourrions appeler leur excès de généralité. Lorsqu'on parle d'envoyer à des cadres de l'entreprise une équipe de huit étudiants en cours de licence ou licenciés, en général les entreprises proposent toujours ce que l'on peut regarder de meilleur dans leur secteur : le dernier atelier, c'est la dernière machine, etc... Il vaut mieux, pour la formation des étudiants, que cette instruction préliminaire à toutes les formes de stages, on s'occupe de questions extrêmement simple, mais don

Etants n'ont absolument aucune no-  
e. Le mot « bilan », par exemple,  
r les étudiants de 3<sup>e</sup> année de je ne  
a quelle discipline représente une  
esté tout à fait éloignée de ce qu'il  
en réalité.

Donc, l'information préliminaire  
rrait revêtir la forme de visites-  
contres au cours desquelles des res-  
sables de l'entreprise initieraient  
étudiants au maximum de notions,  
réalités qui constituent les contrain-  
quotidiennes de celui qui produit.  
problèmes, en effet, tels que ceux  
prix de revient, de législation du  
vail loin d'être de petite envergure,  
et des aspects quotidiens de la vie  
l'entreprise.

es préoccupations de l'économie  
érale se situent à un degré plus  
vé, auquel sans doute, l'étudiant  
édiera ultérieurement si ce domaine  
vraiment sa vocation.

Il faut que tous les stages qui revien-  
nt à l'exécution d'un travail tempo-  
re, dans les entreprises, soient pré-  
vés d'une préparation visant essen-  
iellement à une connaissance de  
l'entreprise et achevés par un rapport.

## Enseignement de transition :

On met les étudiants en face de la  
réalité de la vie des affaires par un  
thème, disons d'expérience accélérée,  
c'est-à-dire par une méthode des  
que vous connaissez peut-être déjà,  
consiste à discuter essentiellement  
en petits groupes, avec des hommes  
d'affaires, sur des problèmes commer-  
ciaux, bancaires, sur des problèmes  
d'organisation d'usine et de production.  
Pendant un an on envisage 300 à 350  
situations différentes dans des indus-  
tries différentes, dans des services dif-  
férents, de la petite à la grande entre-  
prise, cela donne l'occasion à ces étu-  
diants d'acquérir une expérience qu'il  
faudrait des années pour obtenir. Ce  
qui fait que, quand ils commencent  
leur carrière, nous en avons déjà le  
soin, ils se retrouvent plongés  
dans des problèmes qu'ils connaissent  
ils ont l'esprit beaucoup plus ouvert  
pour analyser tous ces problèmes. C'est  
la solution qui existe à l'étranger, qui  
existe aux Etats-Unis, qui forme à peu  
près 6000 « masters in business adm-  
nistration » par an et qui existe dans  
le cadre universitaire américain.

Sur ces pistes, UNIAC les donne pour  
aider nos représentants à trouver les  
solutions d'un problème qui est loin  
d'être résolu. Qui veut, avec nous, par-  
ticiper à l'étude de ces problèmes et  
des solutions qu'on y peut apporter ?  
Il suffit, pour cela, de s'annoncer à la  
direction d'UNIAC.

UNI-ACTION

Il se trouvera évidemment des personnes  
bien pensantes pour l'affirmer, en lisant ce qui  
suit, que je suis antidémocrate, anti-tout-ce-  
qui-est-juste, et belliciste. Mais la rubrique  
« zozologie » appelle l'ironie et l'indication des  
erreurs dangereuses, pour ne pas dire « volon-  
taires ».

Avez-vous lu, dans le numéro 40 du journal  
« Coopération », cet article modestement inti-  
tulé « Démocratie », et encore plus modeste-  
ment signé E. D. ? J'en suis encore à me  
demander si c'était une bonne plaisanterie ;  
pourtant, le ton légèrement moralisateur me  
pousserait plutôt à voir, dans ces lignes, une  
parabole pour démocrates au cœur sensible.  
Il s'agissait, en substance, d'un éloge de la  
Grande-Bretagne. — Ceci est parfait ! J'éprouve  
en effet, pour ce pays et pour ses institutions,  
plus que de la sympathie et plus que de  
l'admiration ! — Seulement, notre thuriféraire  
saisissait l'occasion de ce tour d'horizon bri-  
tannique pour verser quelques larmes sociales  
et pour se pencher sur le sort des objecteurs  
de conscience. Ses larmes, il les réservait au  
souvenir de la « haute lutte » au moyen de  
laquelle « le peuple anglais a dû conquérir  
ses libertés ». J'entends encore l'éclat de rire  
d'un Anglais de mes amis en lisant ce passage.  
Il évoqua aussitôt les Barons imposant la  
Grande Charte à Jean sans Terre, puis les  
provisions d'Oxford à Henri III ; la Pétition des  
droits dictée à Charles 1<sup>er</sup> par le Parlement,  
la Déclaration des droits acceptée sans grande  
difficulté par Marie et Guillaume, pour ne pas  
citer le si important Bill de l'Habeas Corpus  
émanant, lui aussi, du Parlement, ou le Parlia-  
ment Act de 1911. Il y a bien eu, évidemment,  
la révolte des paysans et le mouvement fémi-  
niste, dont une glorieuse victime a trouvé la  
mort en se jetant entre les jambes du cheval  
d'Edouard VII ou de Georges V, je ne sais  
plus, mais, de toute façon, la « haute lutte » du  
peuple anglais reste un peu une vision épique.

Quant aux objecteurs de conscience, ils ont  
été le prétexte à la parabole. Pendant la  
dernière guerre, alors que le danger nazi me-  
naçait de partout l'archipel britannique, nos  
objecteurs, affectés de par la loi à un service  
civil, refusèrent d'abattre des arbres « dont le  
bois POUVAIT être utilisé à des fins militaires,  
disant qu'ils voulaient faire un travail construc-  
tif, et offrant de planter de jeunes arbres pour  
les générations futures ». Les autorités anglai-  
ses exaucèrent ce désir. Et notre E. D. de  
conclure : « Parce qu'il a respecté les libertés  
fondamentales, le gouvernement anglais a  
gagné la guerre ».

Si l'anecdote est vraie, quoiqu'elle paraisse  
grosse, elle est utilisée avec fort peu d'intel-  
ligence. E. D. confond liberté et indiscipline !  
Que l'on respecte le désir d'autrui de ne pas  
porter les armes, cela est juste — et nous le  
faisons en Suisse, si bien que l'article de E. D.  
est fort mal venu — mais qu'on n'en vienne  
pas à cette sensiblerie de conscience qui sent  
la démagogie ou l'infantilisme, et qui pourrait  
amener certaines personnes — pourquoi pas —  
à refuser de payer leurs impôts, par exemple,  
sous prétexte que tout ce qui entre dans les  
caisses de l'Etat risque d'être, à un moment  
ou l'autre, utilisé à des fins militaires.

Suzette Monod

Lisez UNIAC, faites-le lire à vos amis.  
ABONNEZ-VOUS en versant Fr. 3.— au  
CCP 22 494, Lausanne.

Assistez aux CONFERENCES d'UNI-  
ACTION (les dates seront indiquées par  
affiches).

AUX EPULIENS : UNIAC est en vente  
chez Liniger tabacs, av. de Cour 17  
(direction av. de la Harpe).

En première page de la « Tribune de Lau-  
sanne » de dimanche 25 novembre, ce titre :  
« Chagall, Miro, Giacommetti et Braque la  
décore ». (sic).

Dans la chronique cinématographique du  
même numéro, chronique où M. Freddy Buache  
joint la confusion de la forme à celle du fond,  
on trouve ceci : « Mais il (Barrabas) mourra  
pourtant sur une autre croix pour avoir pris  
part à l'incendie de Rome par les chrétiens » !!!  
Un certain Tacite soutenait que les chrétiens  
étaient étrangers à l'incendie de Rome. Ce  
qu'enseignent aussi tous les manuels d'histoire.  
Tout le monde se trompait. Grâce à la fulgu-  
rante intelligence du chroniqueur cinématogra-  
phique de la « Tribune », voilà un point d'his-  
toire éclairci. Mort aux chrétiens !

On voudrait savoir enfin si l'aimable plaisan-  
tin qui signe « Michel Contact » une critique  
de jazz dans ce même numéro de la « Tribune »  
est bien Michel Contact, membre du MDE et  
rédacteur d'un fantomatique « Bulletin anticolo-  
nialiste ». Nous avons tout lieu de le croire :  
les deux noms se ressemblent (ils commencent  
de la même façon) et l'article est du plus pur  
style progressiste. En voici un échantillon :  
« ... ses solos visent en effet à un point de  
libération par extrême tension qui est proche  
de l'orgasme » !!! C'est comme on a l'honneur  
de vous le dire. Et le reste de l'article est à  
l'avenant. M. Contact jouant lui-même du saxo-  
phone (bien, d'ailleurs), nous serions heureux  
d'assister à une démonstration.

Il est tout de même triste que les pages  
« culturelles » — comme ils disent — des quo-  
tidiens romands soient envahies par d'aussi  
sommptueux dadaïes.

## Amnésie ?

Il y a quelques mois, un certain « Jean  
Marson », dans son billet de la « Tribune de  
Lausanne », suppliait ses lecteurs d'oublier à  
tout jamais le jour où Benito Mussolini avait  
reçu le doctorat honoris causa de l'Université  
de Lausanne.

Or, on nous affirme que ce « Marson » serait  
une personnalité importante de la radiodiffu-  
sion suisse et qui aurait publié (en 1938, c'est-  
à-dire en pleine connaissance de cause) un  
ouvrage intitulé : « La vie âpre et aventureuse  
de Mussolini en Suisse » ; ouvrage qui serait  
nettement favorable au Duce et où le jour  
« qu'il faut oublier » est relaté de façon très  
émouvante.

Bien entendu, la chose nous paraît tellement  
impensable que nous n'en croyons pas un mot.  
Toutefois, un démenti serait le bienvenu. Nous  
le publierions avec plaisir.

## Roger Nimier

(Suite de la page 4)

du siècle, la culpabilité collective.)  
Nimier fonce comme un taureau sur  
cette guenille. Cette charge nous vaut  
des pages que je laisse aux lecteurs le  
soin de découvrir : ainsi, le début du  
*Hussard Bleu*.

Ce rapide coup d'œil permet de con-  
naître contre quoi Nimier battait la  
charge : des mythes et des impostures  
qui ne nous font même plus l'illusion  
du bien. J.-P. Moser

# RELATIVITÉ

Le hasard vous fait rencontrer un de ces grands esprits, un de ces nobles cœurs qui donnent tant de charme au troupeau des intellectuels progressistes. Evidemment, vous profitez de l'aubaine et vous engagez la conversation. C'est d'ailleurs très simple car, en général, les gens férus de liberté ne laissent que peu la parole aux autres. Vous embroyez, puis vous écoutez. Si donc vous tombez sur un gaillard qui veut assurer consciemment les responsabilités que son époque lui impose, vous verrez arriver le coup et sur la ségrégation raciale. Et ce sera pathétique. Vous aurez droit à l'énumération des horreurs dont se rend coupable l'homme blanc, depuis le ghetto médiéval jusqu'à la politique sud-africaine. Ce sera long mais si vous prenez patience, le débit ralentira, et cette relative accalmie vous permettra de prendre la parole et de tenir à peu près ce langage :

« Mon cher Monsieur, vous exprimez là des sentiments qui vous honorent. Comme vous savez, je ne suis d'accord avec vous sur rien ou presque. Il me paraît inévitable que dans les relations humaines, on tienne compte des différences qui séparent les communautés, que ces différences se rapportent à la race, au degré d'évolution, aux facteurs historiques et à toute autre cause. Car vous admettez avec moi que ces dissemblances peuvent se révéler très profondes et qu'on manquerait de réalisme en agissant comme si elles n'existaient pas. Mais je ne puis en aucune manière

admettre des attitudes et surtout une politique davantage fondée sur le mépris que sur le réalisme et qui paraît bien destinée à maintenir un groupe humain dans une infériorité perpétuelle. (L'autre ne dit rien, mais il se dit que pour un sale fasciste, c'est assez bien raisonné. Mais vous enchaînez :) Je suis donc heureux, cher Monsieur, de pouvoir enfin dire quelque chose que vous ne désapprouvez pas en entier. Permettez que j'use de vos dispositions favorables pour donner une suite à vos propos et aux miens.

« Vous vous indignez au sujet de la ségrégation raciale, vous vous élevez contre tout ce qui peut brimer les uns pour mieux établir les droits des autres. Mais pourquoi vous faire en même temps l'admirateur, je dirai même le champion de la ségrégation raciale ? Vous vous récriez, réfléchissez plutôt. Votre conception de l'histoire, vous me l'avez dit souvent, repose essentiellement sur la distinction entre capitalistes et prolétaires. Les premiers, vous-même et vos amis, vous les couvrez de votre mépris, vous leur attribuez la responsabilité de tous les maux dont souffre la société ; vous leur concédez un seul droit, celui de disparaître. Et dans les pays où s'établit le régime de vos rêves, on accélère par tous les moyens l'élimination des indésirables. Tandis que les prolétaires, eux, sont pour vous la classe élue ; l'histoire évolue en leur faveur, ils disposent de tous les droits, tout ce qui est contraire est criminel. Avouez que c'est là une

ségrégation. Pourquoi la jugez-vous légitime et désirable ? Vouer des hommes à la réprobation ou à la louange en vertu de leur situation sociale, bien agir de même à cause de la couleur de leur peau, n'est-ce point de la fond très pareil ? Car en définitive comme vous le disiez vous-même le jour à l'heure, les uns et les autres sont humains. »

Ce raisonnement n'a pas l'heur de plaire ; vous vous y attendez naturellement.

« Vous n'y comprenez rien, dit l'autre, ce n'est pas la même chose. »

« Bien sûr, bien sûr. Tenez, récemment je lisais un article sur le vol des grands magasins. Lorsqu'une pauvre femme est surprise alors qu'elle glisse une paire de bas nylon dans son panier, on la conduit au bureau pour faire signer une fiche la classant parmi les voleuses. Mais lorsqu'une dame « bien » fait son butin d'un flacon de parfum elle doit aussi gagner le bureau. Seulement, le lendemain, la dame fait une déclaration médicale attestant qu'elle souffre de kleptomanie. Deux jours plus tard, un avocat connaît, par lettre recommandée qu'il reçoit de la dame et de son mari — un monsieur très bien — la mission d'exiger qu'on lui remette la fiche. Il l'obtient, la fiche, car la dame souffrant d'un trouble psychique n'est pas une voleuse. Comme vous voyez, Monsieur, quand ce n'est pas la même chose, je comprends très bien. »

Cassandra

## Roger Nimier

Roger Nimier est né à Paris en 1925 et s'est tué sur l'autoroute de l'Ouest en 1962. Entre-temps, il a jeté de la poudre à éternuer au visage des idoles littéraires : *Les Epées* (1949), *Le Grand d'Espagne* (1950), *Le Hussard Bleu* (1950), *Les Enfants Tristes* (1951). Cette poudre consiste à avoir plus de talent que tout le monde : d'où le silence de soulagement qui, chez les écrivains de la main gauche, a suivi sa mort.

Il faut lire Nimier avec des lunettes noires : il jette des étincelles, ou si l'on veut considérer la rapidité du style, ses phrases sont des coups de fouet. Nimier écrit comme un cavalier cravache ses bottes : par jeu, et par un mouvement d'impatience. Derrière ses cadences, il y a un chagrin. (On dirait un désenchantement.) En réalité, c'est la tristesse qui domine. Et voilà un des thèmes de Roger Nimier : ses héros

sont tristes et vivent sans plaisir, parce qu'ils ont vu l'abus des sentiments qui fait la faiblesse de notre époque. Et son hypocrisie, d'ailleurs. Dès lors, les héros de Nimier répriment les leurs : il n'y a plus guère d'amants chez Nimier, il n'y a que des érotiques. Par un paradoxe, les personnages de notre auteur sont loin de se retrouver seuls : on s'attendrait bien au contraire. Quelqu'un qui porte son cœur en écharpe, montre un cœur sec et fleurit de sarcasmes sa conversation, ça se voit de loin. Si deux se retrouvent (par exemple Sanders et Saint-Anne dans *Le Hussard Bleu*), ils deviendraient pour l'ordinaire, des amis. Mais l'amitié est un sentiment : dès lors, on se contente de ricaner ensemble. Par un nouveau paradoxe, on se retrouve dans l'amitié pure, la sympathie sans l'ivraie du sentimentalisme.

Le tour est ainsi bouclé. Nimier a procédé à une épuration du cœur, mais ce dernier se trouve fortifié : on con-

naît ce télégramme qu'il envoya un jour à Roland Laudenbach : *L'amitié, c'est comme la prison sous de Gaulle, c'est à vie.*

Le désenchantement, c'est l'amitié. Ce n'est pas tout : il y a dans Nimier toute une série de réflexions insolentes sur l'inflation de l'humour et le tarisme de l'après-guerre. Nimier met en qu'a aux usages littéraires quand il annonça dans l'un de ses articles qu'il refuserait de verser des larmes en prononçant le mot humanité. Ce fut un beau chahut, au moment où tous les galapiats de lettres, à tout hasard, proclamaient unanimement humanitaristes. Un sot besoin de justification pousse la presse et la radio à parler de propos des foules, de sentiments révévés par la nature, à l'individu, par exemple le remords. (Ce qui a permis d'inventer la plus triste bouffonnerie.)

(Suite à la page)